

Elections du 29 novembre au 6 décembre 2018

CAP des IIM

Cette année plus que toute autre, l'élection des représentants à la CAP des IIM revêt une importance capitale.

C'est évidemment la représentativité à la CAP qui se joue : pour la défense des cas individuels, la prise en compte des situations particulières (rapprochement familial,...), l'égalité des chances entre les IIM et la transparence dans les mutations et les promotions.

Mais c'est aussi le poids du SNIIM face à l'Administration, notre gestionnaire et nos employeurs, pour la défense des intérêts collectifs, la défense de nos spécificités, la défense des différents métiers pour des parcours professionnels diversifiés, enrichissants et ambitieux.

Le SNIIM propose une stratégie ambitieuse pour le Corps, par son positionnement, par de nouvelles perspectives de missions avec comme objectifs de projeter le Corps vers l'avenir et de fédérer les IIM autour d'un projet dynamique. La CAP est un rouage indispensable dans la mise en œuvre de cette stratégie.

Depuis 30 ans, chaque jour, le SNIIM défend le Corps des IIM et vous défend individuellement.

Aujourd'hui, le SNIIM c'est :

- 1669 adhérents,
- 71 délégués territoriaux et adjoints, au plus près des IIM,
- 6 délégués fonctionnels et 47 correspondants métiers,
- Un bureau national,
- 10 CAPistes, IIM bien évidemment,
- Une entraide maladie pour tous et une entraide décès de solidarité,
- 2 permanents.

Le SNIIM, c'est une organisation qui n'a d'autre but que vous informer, vous écouter, vous défendre, vous soutenir.

Le SNIIM, c'est aussi une organisation éprouvée disposant d'un réseau fiable et mobilisable à tout instant.

Cela est possible grâce à notre maillage territorial unique, sur chaque implantation ou presque, et à la motivation et au dévouement des IIM que vous avez élus.

Par ailleurs, le SNIIM s'attache à être au plus près de vous au quotidien par le biais de ses délégations territoriales. Deux réunions par an sont également organisées dans chaque région ou direction d'administration centrale en présence d'un membre du bureau national. Cette année, le SG du SNIIM s'est déplacé dans 10 régions pour discuter avec les IIM sans formalisme et sans tabou.

Dans le cadre de la CAP des IIM, le SNIIM, grâce à cette organisation éprouvée :

- vous informe de la parution des circulaires,
- met à votre disposition une fiche expliquant comment postuler,
- vous alerte sur les postes intéressants laissés vacants,
- répond à toutes vos questions, par mail ou téléphone,
- participe pour chaque cycle à 3 mini-CAP avec chacun des 3 employeurs principaux, ainsi qu'à une préparation interne,
- interpelle l'administration sur les sujets importants pour le Corps, à chaque CAP, par une déclaration liminaire qui vous est envoyée en direct de la CAP,
- vous communique les résultats de la CAP le soir même par téléphone si vous en faites la demande, et dès le lendemain par mail (à tous les IIM désormais grâce à la liste mis à disposition par l'administration),
- vous informe des débuts des campagnes de proposition pour les promotions et des campagnes d'évaluation,
- vous informe de postes disponibles à l'essaiage,
- défend la reconnaissance des postes à l'essaiage et dans le privé dans le parcours professionnel pour l'accès au grade d'IDIM,
- met à disposition sur son site internet, sur votre fiche profil, les informations sur votre inscription sur la liste des promouvables,
- a mis en place une cellule d'écoute, assurée par deux élus en CAP, dès l'annonce de la restructuration des DIRECCTE,
- assure un suivi précis des collègues victimes de la réforme des DIRECCTE, comme cela avait été le cas lors de la fusion des régions,
- conseille et soutient tous les collègues présentant des situations particulières (rapprochement de conjoint, situation médicale, mal-être au travail, etc...).
- représente et défend les IIM convoqués en commission de réforme, en commission de discipline,...
- ...

En tant que CAPistes, les élus du SNIIM représentent TOUS les IIM.

Pour défendre le Corps, le SNIIM multiplie les contacts avec les interlocuteurs historiques, importants, ou susceptibles de pouvoir appuyer notre stratégie et nos revendications.

Le SNIIM est également présent dans toutes les instances importantes :

- les instances administratives : Comité Technique Ministériel Bercy, Comité Technique Spécial des Direccte, Comités Techniques d'administration Centrale (Bercy, DGPR...), CT et CHSCT locaux.
- les instances syndicales : bureau fédéral FO-Finances, bureau fédéral FO Fonction publique,...

Au total, c'est plus de 90 réunions externes - RDV, GT, CT,... - auxquelles le SNIIM a participé cette année, avec toujours le même objectif : défendre le Corps, faire valoir ses spécificités, et au final, VOUS défendre.

Fort de cette présence sur le terrain, le SNIIM est en mesure et s'attache à communiquer le plus fréquemment possible, le plus rapidement possible, et en toute transparence, des informations précises et vérifiées.

En 2018, le SNIIM a ainsi rédigé et diffusé :

- 10 lettres d'informations, pour vous informer des publications au JO, des départs en retraites, des concours internes, des recrutements, des promotions, et des actualités diverses,
- 8 Flash SNIIM, faisant le point sur un sujet précis, une actualité brûlante,
- 2 SNIIM Direct, pour préparer les commissions exécutives et le congrès et faire un bilan de toute l'actualité du semestre,
- 1 SNIIM Direct « Etat du Corps », photographie du Corps et analyse de son évolution dans le temps,
- 2 liminaires et 2 comptes rendus de CAP.

Mais aussi de nombreux mails dont **50% envoyés à tous les IIM (adhérents ou non)**, correspondant à autant d'informations ciblées : comptes rendus de réunions, de RDV, de GT, de Comités Techniques.

Au total, c'est au minimum une fois par semaine que vous recevez des informations.

Le travail d'un syndicat ne se résume pas à transmettre un compte-rendu de CAP.

Par ses actions, le SNIIM décline une stratégie globale visant à garantir l'avenir du Corps, la construction de parcours de carrière riches et diversifiés et le maintien de la rémunération.

C'est ainsi que nous avons obtenu en 2018 :

- l'étude du positionnement du Corps,
- le maintien des postes de chefs de mission malgré la création du grade hors classe,
- la revalorisation de l'ACF.

Et c'est ainsi que nous exigeons :

- des règles de gestion modernisées et un cœur de métier élargi, pour s'adapter au nouvel environnement administratif,
- la PNA (position normale d'activité) dans tous les ministères et services où nous irons exercer, pour garantir la rémunération et faciliter les parcours professionnels,
- l'exemption du RIFSEEP.

VOTEZ SNIIM !